

VICHY ET LE FOOTBALL

Xavier Breuil
Université d'Orléans

Introduction

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, le football s'était imposé en France comme le sport le plus populaire. La fédération française comptabilisait alors 188 760 licenciés, plus de 5 700 clubs affiliés et une ligue professionnelle depuis 1932.

La défaite de 1940 ne marqua pas de rupture dans les habitudes sportives des Français. Les rapports mensuels établis par les préfets dans les premiers mois de la Révolution Nationale insistaient sur la primauté du football dans le champ des activités physiques : de celui de la Marne, René Bousquet, à celui de la Charente, tous confirmaient sa popularité¹.

Dans le même temps, le régime autoritaire de Vichy entamait sa « révolution du corps ». Expliquant en partie la défaite par les défaillances physiques des Français, les nouveaux dirigeants voulaient donner naissance à « l'homme nouveau » en mettant en place une politique sportive d'envergure. Les sports devaient inculquer de nouvelles vertus et véhiculer une idéologie conforme à celle de la Révolution Nationale. Dans cette optique, le football pouvait représenter un outil de propagande non négligeable.

Traiter de la politique de Vichy demeure un exercice périlleux, tant elle fut dominée par des dissensions internes. Confrontés à cette pluralité idéologique caractérisant le régime, il nous fallait envisager notre sujet en le limitant volontairement à l'analyse des discours des commissaires aux Sports et de quelques dénominateurs communs. Il était alors possible de s'interroger : le football a-t-il été ce « sport-élu »,

désigné pour véhiculer les idées politiques de Vichy ou alors un « sport-déchu », rejeté par les responsables du sport français ?

Après avoir envisagé la place du ballon rond au sein de la Révolution nationale, nous tenterons de présenter ses effets sur l'organisation de la pratique. Enfin, une dernière analyse approchera le football comme outil diplomatique.

Contre le professionnalisme

Le régime de Vichy accordait une place importante aux activités physiques dans le cadre du « redressement national ». Il encourageait ainsi « à former des hommes de force et de volonté, qui aient appris à dominer leur souffrance, aient appris à se sacrifier à l'équipe »², en faisant renaître un sport « chevaleresque et désintéressé »³ et en luttant contre la pénétration croissante des intérêts économiques. Dans cette perspective, la Révolution nationale condamna les sportifs professionnels, et plus particulièrement les footballeurs. Ils étaient considérés comme des « dévoyés, passant leur temps dans les cafés et les dancings (...) »⁴. Les nouveaux dirigeants reprenaient le mythe entretenu par les opposants au professionnalisme dans les années trente : celui du sportif « raté » dont le seul souci était l'appât du gain. Jugé comme décadent et immoral, le métier de footballeur professionnel était incompatible avec le nouvel ordre moral imaginé par le régime de Vichy.

Cette position était accentuée par la personnalité même des commissaires aux Sports. Borotra pratiquait un sport amateur, apanage d'une élite sociale, tout comme son successeur Jep Pascot : celui-ci, rugbyman, était six fois international, trois fois champion de France ; celui-là, champion de tennis, était l'un des « Quatre mousquetaires » vainqueur de la Coupe Davis de 1927 à 1932, avait remporté plusieurs tournois internationaux et disputait des rencontres avec le roi Gustave de Suède, appartenant ainsi à cette « noblesse de cour(t) ». Les deux hommes développaient une idéologie sportive caractérisée par l'amateurisme, un mépris du professionnalisme et le retour à l'idéal des pionniers de la fin du 19^{ème} siècle.

Réunissant un comité chargé de réfléchir sur la réforme à envisager, le « mousquetaire » manifestait le souci de conserver une élite sportive :

« Quelles sont les mesures provisoires ou définitives à prendre pour sauvegarder le recrutement d'une élite sportive dont l'existence est indispensable à l'amélioration des techniques, à la propagande et à la représentation du pays dans les rencontres internationales ? »⁵.

Les membres du comité recommandaient la disparition du professionnalisme et l'amateurisme comme principe de base à l'activité sportive. Cependant, ils estimaient « que, dans un certain nombre de sports, l'élite des athlètes appelée à représenter la France ne (pouvait) être immédiatement remplacée » et préconisaient « le maintien du statut professionnel pour un délai de trois ans »⁶. Borotra encouragea pourtant les footballeurs à une immédiate reconversion et les dirigeants des ex-clubs autorisés à former des équipes mixtes, composés d'amateurs et d'ex-professionnels. En effet, il semble que la lutte contre le professionnalisme visait en premier

lieu le ballon rond. Dès le mois de septembre, l'ancien champion de tennis déclarait à propos du sportif professionnel : « il doit travailler. Pour deux sports tout aux moins la rigidité de ces principes fléchira sans doute. Les conditions sont différentes pour un cycliste, pour un boxeur »⁷. Il considérait aussi que le retrait du professionnalisme dans la pelote basque était impossible car il y avait un risque d'amateurisme marron. Son successeur confirma cette différence entre le football et les autres sports professionnels :

« Il faut maintenir le professionnalisme en boxe et en cyclisme, car ils sont régis par des organismes axés sur le sport professionnel. Le football est différent car la F.I.F.A. reconnaît indifféremment les amateurs et les professionnels »⁸.

Pascot accepta un temps l'idée d'un professionnalisme limité, encadré et dirigé. Il créa des équipes fédérales nationalisées et formées de joueurs-moniteurs au service de l'Etat⁹. Ce rejet du footballeur-mercenaire et du professionnalisme priva le pouvoir du soutien indispensable de dirigeants influents du football français. D'abord, Rimet démissionna pour protester contre l'éviction autoritaire de Bayrou du bureau fédéral en mars 1942. Puis, suite à la nationalisation des équipes professionnelles en 1943 et sur l'initiative de Jean Guignot, de nombreux dirigeants rentrèrent en semi-clandestinité pour réorganiser le groupement des clubs autorisés. Parmi ces membres se trouvaient Bayrou, président du F.C. Sète, mais aussi Herlory du F.C de Metz, Hanot et Gambardella¹⁰. Ainsi, à l'incompatibilité idéologique entre Vichy et le ballon rond, s'ajoutait des différents d'intérêts entre les représentants de « l'ordre nouveau » et ceux du football.

Le football dans la Révolution nationale

Déconsidéré par son caractère plébéien, le football amateur fut aussi délaissé par les deux Commissaires, bien décidés à favoriser des sports concurrents. Soulignée par Alfred Wahl et Pierre Lanfranchi dans leur ouvrage sur les footballeurs professionnels¹¹, cette « aversion aristocratique » n'est plus à démontrer. La création de la Coupe du Maréchal suffira ici à illustrer nos propos. Cette épreuve avait pour objectif d'entretenir le culte du chef en associant son nom à une compétition sportive et de « récompenser tout spécialement les efforts dirigés par les associations vers le développement harmonieux de l'individu et l'affermissement des qualités viriles de la race »¹². Elle devait s'imposer comme l'une des grandes compétitions françaises comme le rappelle le journal officiel du Commissariat :

« Au premier rang des récompenses nationales collectives vont prendre part les coupes offertes par le Maréchal de France, chef de l'Etat. Il convient de souligner la haute signification que le Maréchal a voulu attacher à ces récompenses »¹³.

Promise à un bel avenir, elle devait compter sans le football. Selon la volonté de Pascot, cette épreuve ne regroupa que quatre disciplines : les « sports de base », athlétisme et natation, ainsi que les « deux sports les plus virils », la boxe en individuel et le rugby. Le ballon rond n'entraînait donc pas dans ses plans et ne contribuait pas à la « virilisation » de « l'homme nouveau ».

Le football trouvait d'autant moins sa place dans l'ordre nouveau que l'idéologie de la Révolution nationale « exprimait aussi les espoirs d'une France rurale menacée ». Pétain préconisait un retour à la terre qui « elle ne ment(ait) pas ». De nombreuses affiches

faisaient alors la propagande des campagnes à l'air pur et sain au détriment de la ville noire de pollution. On célébrait le travail artisanal et répudiait l'industrie. Le football, fils de la révolution industrielle, semblait incompatible avec cette exaltation de la terre. Diffusé dans les campagnes avec la première guerre mondiale, il restait cependant un sport essentiellement urbain. Le docteur Frahier, théoricien du sport rural, dénonçait d'ailleurs le ballon rond comme « une importation critiquable de la ville »¹⁴.

Le football ne participa pas à la construction de « l'homme nouveau ». Au contraire, la personnalité des responsables aux sports et leur idéologie sportive, ainsi que certains aspects du nouveau régime bouleversaient l'organisation de la pratique, notamment en modifiant la texture de son tissu associatif.

Les commissaires souhaitaient un retour à l'organisation des activités physiques telle qu'elle se présentait à la fin du 19^{ème} siècle. S'appuyant sur la nouvelle législation en vigueur, à savoir la Charte des sports du 20 décembre 1940, Borotra interdisait le football de juin à septembre, période réservée aux sports d'été comme l'athlétisme, plus représentatif des vertus viriles. Aussi, la pratique du ballon rond devait revenir dans le cadre d'associations omnisports comme au temps des précurseurs. Les anciennes sociétés perdaient ainsi leur identité et leur autonomie. La volonté de créer ce type d'associations coïncidait avec la conception organiciste de la société qu'avait le nouveau régime : promotion de la commune, du village, de la famille. La charte des sports encourageait les différentes sociétés d'une même commune à fusionner, avec pour conséquence le retour des

patronages. A l'origine de la démocratisation du football, la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France (F.G.S.P.F) avait perdu de son influence après la première guerre mondiale. Les patronages réinvestissaient le football et relançaient les vieilles querelles idéologiques jusqu'alors apaisées. Associations laïques et ecclésiastiques d'une même localité fusionnaient pourtant et donnaient naissance à de nouvelles sociétés. Nous prendrons ici l'exemple de l'A.S. Joeuf, en Lorraine, née sur l'initiative d'un patron d'usine, dirigeant de la Légion Franchepré, et des abbés Schneider et Dellwall du patronage Sainte-Croix¹⁵.

Toujours dans cette optique, certains statuts étaient remis en cause. Estimé à plus de trois cents équipes, réparti surtout dans les zones industrielles du Nord, Nord-Est et de la banlieue parisienne, le football corporatif était notamment condamné à disparaître. Le président de la commission, Percepied, voyait pourtant dans ce type d'association « une pierre d'achoppement de la collaboration de classe »¹⁶. Mais à Vichy, l'heure était à l'idéalisation de la famille, garantie et cellule de base de la vie sociale, ce que confirmait le secrétaire du comité national d'éducation physique et du sport à Borotra le 10 décembre 1940 :

« Nous affirmons que la cellule vitale de tout individu n'est pas son lieu de travail, mais bien l'endroit où il habite et où s'organise et se déroule la vie familiale »¹⁷.

L'objectif était de développer les associations sur le lieu d'habitation des pratiquants. Le Commissariat aux Sports supprima le statut corporatif, considéré comme « le prolongement de l'usine ou du bureau », et amputa une partie des effectifs de la Fédération de

football. Il fut rétabli par le bureau fédéral du 26 octobre 1944¹⁸, après la chute du régime.

Le football, comme l'ensemble du mouvement sportif, fut aussi victime de la répression et des persécutions du régime. La charte des sports, obligeant les associations à demander l'agrément du CGEGS pour exister, permettait aux commissaires d'ordonner des enquêtes sur le passé des dirigeants. Utilisant en complément l'attirail législatif mis à leurs dispositions, notamment les lois d'octobre 40, de juin, août, octobre et novembre 41 relatives aux juifs et à la Franc-maçonnerie, Borotra et Pascot participaient à cette lutte contre « l'anti-France ».

Dans son livre référence, Jean-Louis Gay-Lescot notait à juste titre que l'antisémitisme dans le sport était difficile à évaluer avant avril 1942¹⁹. Reste à signaler le souci de Borotra de se conformer à la nouvelle législation comme l'illustre une lettre adressée à Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives :

« J'ajoute qu'il n'entre nullement dans ma pensée de soustraire les organismes dont j'ai la charge aux mesures d'ordre général qui ont été prises pour éliminer les juifs de tout poste ou emploi impliquant l'exercice d'une fonction de direction sur l'une des branches de l'activité française. C'est d'ailleurs dans ce but de leur interdire une action de cette nature sur le sport (...). L'agrément ministériel, condition de leur existence, ne pourra donc être accordé qu'aux associations dont le comité ne comprendra aucun juif. Pour les mêmes raisons je m'abstiendrai de désigner des juifs dans les postes que je serai appelé à pourvoir, soit au Comité National des Sports, soit aux fédérations sportives : le caractère d'intérêt général me paraît justifier suffisamment une telle décision. »²⁰.

Le CGEGS interdit les associations sportives juives, dont certaines étaient affiliées à la Fédération française de football comme le Maccabi Sporting Club²¹.

On lança aussi des enquêtes sur les dirigeants de la F.F.F. afin de se procurer des renseignements, « tant du point de vue politique (affiliation possible aux loges franc-maçonniques ou à l'ex-parti communiste) que moral et religieux (attaches israélites) »²². Ces mesures épargnèrent les dirigeants nationaux. Seul Abelly, responsable fédérale en zone sud, fut limogé pour ces affinités supposées avec la Franc-maçonnerie, et ce malgré ses protestations²³. Au niveau local, les personnes victimes d'exclusions furent plus nombreuses. Les raisons avancées étaient souvent les accointances de certains dirigeants avec le communisme ou l'anticléricalisme²⁴. Pascot s'attaqua aussi aux sociétés de la F.S.G.T., devenue l'U.S.G.T., dont la grande majorité pratiquait le football. Les présidents et vice-présidents des clubs de Malakoff et de l'A.S. Jean Jaurès d'Angers par exemple se voyaient reprocher d'être des ex-militants de la S.F.I.O. et les associations furent interdites. L'intervention de Marcel Déat, chef du Rassemblement National Populaire, calmait les ardeurs du Catalan. En effet, venu du socialisme et caressant le projet de fonder une jeunesse unique, il comptait recruter ses futurs adhérents au sein de la fédération ouvrière²⁵.

Cette persécution des dirigeants touchait aussi le football rural. En effet, le Commissariat aux Sports reprochait parfois à certains, dans un souci de moralisation, d'exercer la profession de cafetier. L'opprobre jetée sur ces bénévoles avait pour corollaire la suppression de plusieurs sociétés puisque le café du village faisait souvent office de siège social. Le nombre de personnes et de clubs victimes de cette répression restent difficiles à évaluer. Cependant,

l'antipathie manifeste des commissaires et l'idéologie de Vichy ont changé par certains aspects l'identité du football français.

Football et patriotisme

Malgré l'incompatibilité des mœurs et valeurs, du poids des idées sur la pratique, le football obligeait les Commissaires à l'instrumentaliser, apparaissant ainsi comme une résistance à la Révolution nationale. En effet, Borotra et Pascot convergeaient sur le même objectif : redonner à la France son rang de puissance internationale par le biais du sport. Dans une Europe en guerre, le football international connaissait une relative vitalité et jouait comme un facteur de normalité. Les équipes représentatives de l'Axe (Allemagne et Italie) et des pays satellites comme la Hongrie, la Croatie ou encore la Slovaquie, multipliaient les rencontres. A ces nations s'ajoutaient les formations des pays neutres comme la Suisse et la Suède et des régimes autoritaires de l'Espagne franquiste et du Portugal de Salazar. En tout, une dizaine de « onze » s'affrontaient, reflétant ainsi la nouvelle carte politique de l'Europe. Ajouter aux pressions de l'opinion, cette réalité sportive encourageait les commissaires à organiser des rencontres. Cependant, en fonction de la politique internationale adoptée par le régime et de leurs propres convictions, mais aussi pour des raisons pratiques, les dirigeants du sport français se différencièrent dans le choix de leurs adversaires.

L'ancien champion de tennis, Borotra, manifestait ses sentiments anti-nazis et patriotiques²⁶ par sa politique sportive, interdisant d'ailleurs toute rencontre avec l'occupant par une circulaire du 2 août 1941. En revanche, les échanges se multipliaient avec l'Espagne, reflétant ainsi les tentatives de rapprochement du

gouvernement de Vichy²⁷ : des rencontres avaient été organisées en tennis, en rugby et les skieurs des deux pays s'entraînaient ensemble. Lors d'une réception en février 1942, Borotra avait déjà salué les joueurs espagnols de hockey, se faisant par la même le chantre du régime franquiste :

« Je lève mon verre à l'équipe d'Espagne, à vous même Monsieur l'Ambassadeur, au grand pays que vous représentez, et au noble chef qui le conduit vers sa haute destinée »²⁸.

Borotra se résigna à autoriser une rencontre de football, qui se déroula en mars 1942 à Séville.

Le retour de Laval en avril 1942 allait modifier sensiblement la politique sportive internationale. L'objectif du nouveau chef du gouvernement était de passer du statut de vaincu à celui de partenaire du vainqueur afin de donner à la France une place de choix dans la « nouvelle Europe » hitlérienne. A la tête des Sports était nommé Pascot, « partisan de la politique de collaboration et ami du gendre de Laval »²⁹, comme le soulignait une note de Achenbach à Ribbentrop du 18 avril 1942. Le nouveau commissaire avait donc pour objectif d'inscrire le football français dans cette Europe nouvelle. Il déclara à ce propos :

« Il y a par exemple le football national et international. Ce sport devra chez nous être dirigé en fonction de ce dernier »³⁰.

Mais, sous l'ère Pascot, il fut à peine question d'organiser des rencontres. Il donnait des directives précises à suivre au cas où les fédérations seraient sollicitées pour participer à des manifestations internationales sur le continent européen : « Il va de soi que seules pourront être envisagées les rencontres où

notre représentation serait absolument assurée de faire figure honorable »³¹. Les matches envisagés un temps contre l'Espagne, le Portugal et la Suisse furent interdits début 1943 et la Belgique refusa en mars 1944 l'invitation de Pascot.

L'importance de la diplomatie du football se manifesta aussi à l'occasion de la Quinzaine impériale organisée entre fin avril et début mai 1941. L'objectif avoué était de valoriser la dimension patriotique du sport tout en marquant la suprématie de la Métropole, de souligner l'attachement de la France à ses colonies, mais aussi de celles-ci à la mère patrie à un moment critique de son histoire. En effet, l'Empire donnait encore l'illusion d'une grandeur passée, agissant comme « un mythe compensateur ». Il s'agissait aussi de diffuser un message d'espérance aux populations indigènes tout en instaurant le culte du chef.

Borotra prit la tête d'une délégation de sportifs qui se rendirent en Afrique du Nord afin d'en découdre avec leurs homologues des colonies. Les sports pratiqués étaient l'athlétisme, le basket-ball, l'aviron, la natation, le rugby et la pelote basque. Borotra refusa d'abord d'inscrire le football au programme de la manifestation, mais, devant la popularité de ce sport de l'autre côté de la Méditerranée, s'accomoda. Louis Deschannel, journaliste de *Football*, l'organe officiel de la F.F.F.A., témoignait :

« Le triomphe du football s'affirme de l'autre côté de la Méditerranée avec netteté. Le football plaît aux indigènes. Elles venaient d'ailleurs à cœur ces foules de témoigner leur indéfectible amitié aux représentants venus de France. Car ce fut celui qui déplaça le plus de monde, encaissa les plus grosses recettes. Et dire que dans les milieux officiels il fut question de ne pas profiter de son formidable engouement »³².

Le football était en effet le sport le plus populaire en Afrique du Nord. Selon le journal *Le Miroir des sports*, le Maroc et l'Algérie comptaient respectivement 50 et 150 clubs ainsi que 3500 et 5000 licenciés. En Tunisie, le nombre de pratiquants étaient « égal au total des adeptes des autres sports »³³. Le ballon rond était donc un outil important de la propagande coloniale, d'autant plus que de toutes les rencontres sportives disputées, celles de football étaient les plus équilibrées. En effet, de nombreux joueurs nord-africains avaient foulé les pelouses métropolitaines avant-guerre, notamment Ben Barek, Couard ou bien encore Jasseron.

Pour la presse sportive, « le football fut l'enjeu véritable, la commune mesure, la commune pensée entre les sportifs nord-africains et les sportifs de la mère patrie. Ce sont les ex-joueurs professionnels ou les professionnels qui, des deux côtés de la Méditerranée, ont donné à la tournée de Borotra son caractère sportif »³⁴.

Conclusion

Le « football de Vichy » répond donc à un double processus, avec en amont, la volonté de

délaisser la pratique et de la rejeter à la périphérie du champs des activités physiques afin de développer des sports concurrents et en aval, la résignation à l'utiliser à des fins diplomatiques. En cela, le ballon rond a occupé une place singulière dans l'idéologie de Vichy. Mais ce sport a plus subi le nouveau régime qu'il ne l'a servi.

L'échec des commissaires est criant. D'abord, parce que leur antipathie envers le professionnalisme a créé des interférences constantes entre leurs intentions et leurs possibilités. Les tenants de l'ordre nouveau n'ont pas su composer avec les dirigeants influents du football français dont une minorité seulement a adhéré au discours du nouveau régime. Enfin, malgré le mépris des commissaires, malgré son incompatibilité avec certains aspects du régime, le football est resté un sport incontournable et en constante progression : à la Libération, le nombre de licenciés étaient de 277 332 contre 75 616 en 1940 et celui des sociétés affiliées de 7092 contre 2594 cinq années plutôt.

Comment expliquer alors les progrès continus de la pratique ? C'est à cette question qu'une étude du football « sous Vichy » pourrait tenter de répondre.

¹ Archives Nationales, F 17 13376.

² *Tous les sports*, 9 mai 1942.

³ *Le Temps*, 29 juillet 1940.

⁴ Note de septembre 1940, Archives Nationales, *Procès de la Haute cour de justice, procès J. Pascot*, 3W 275.

⁵ *Rapport du comité de réflexion sur le professionnalisme*, A.N., 2 AG 459.

⁶ *Ibid.*

⁷ *L'Auto*, 11 septembre 1940.

⁸ *Stade*, n°1, janvier 1944.

⁹ Nous ne développerons pas ici les différentes réformes entreprises par les commissaires. Nous renvoyons le lecteur à Wahl, Alfred, Lanfranchi, Pierre : *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, p. 101-108 ; Wahl, Alfred : *Les archives du football. Football et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard, 1989.

¹⁰ Archives Fédération Française de Football (F.F.F.).

¹¹ A. Wahl, P. Lanfranchi, *op.cit.*, p. 100-108.

¹² *Tous les sports*, 13 février 1943.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Docteur Frahier, *Sport et vie rurale*, Paris, Laboureur, s.d.

¹⁵ P.V. de la Ligue Lorraine de football, juillet 1939-décembre 1946.

¹⁶ *Paris-Soir*, 10 janvier 1941.

¹⁷ Archives Nationales, F 17 14462.

¹⁸ Archives F.F.F.

¹⁹ Gay-Lescot Jean-Louis : *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, PUL, 1991.

²⁰ *Lettre de Jean Borotra à Xavier Vallat, 13 septembre 1940*, Archives du C.D.J.C., CXCIII-43.

²¹ Archives du C.D.J.C., XXXIa) 123.

²² *Lettre du chef des services départementaux de la Seine à Monsieur le Préfet de police, 10 février 1942*, archives de la Préfecture de police de Paris, série F22/AG40.

²³ *Lettre d'Abelly à Pascot du 20 avril 1942*, Archives Nationales, 3 W275, pièce n°6.

²⁴ Voir les dossiers de ces associations conservées aux Archives Nationales, 3 W 273.

²⁵ *Lettre de Marcel Déat à Jep Pascot, 30 avril 1942*, A.N., 3 W 273.

²⁶ Voir sur ce point et la méfiance de l'occupant vis-à-vis de Borotra le rapport établi par les autorités allemandes conservé au Centre de Documentation Juive Contemporaine (C.D.J.C.), Etat-major (M.), LXXVIII, 1.

²⁷ Voir sur ce sujet, Catala, Michel : *Les relations franco-espagnoles pendant la Seconde guerre mondiale. Rapprochement nécessaire, réconciliations impossibles, 1939-1945*, Paris, L'Harmattan , 1997.

²⁸ Archives Nationales, 2 AG 459.

²⁹ Archives de Berlin, Ministères des affaires étrangères du Reich, conservées aux Archives Nationales, 3 W 274.

³⁰ *Le Cri du peuple*, 28 avril 1942.

³¹ *Tous les sports*, 17 octobre 1942.

³² Deschannel, Louis : « Sous le ciel d'Afrique, les footballeurs de la Métropole ont fait une remarquable propagande », dans *Football*, 22 mai 1941.

³³ *Le Miroir des sports*, 28 avril 1941.

³⁴ *Le Miroir des sports*, 12 mai 1942.